



COMMUNIQUE DE PRESSE

Après 17 jours de grève, la Direction de Radio France ne semble toujours pas prendre la mesure de la situation. Confrontée à l'un des plus longs mouvements de grève de l'histoire de la radio publique, et à un gouvernement qui lui enjoint de négocier, elle se contente de respecter l'un des arbitrages de la Ministre de la Culture et de la Communication : le maintien des quatre formations musicales permanentes.

Sur tout le reste, le blocage persiste, en particulier :

- **sur le préavis qui concerne la filière ouvrière (entretien, sécurité...) pour laquelle les salariés grévistes réclament la garantie de maintien des services et des effectifs ;**
- **sur le préavis qui concerne les radios locales, et la défense de leurs programmes locaux.**

La Direction demeurant inflexible, les Organisations Syndicales réitèrent leur demande de médiation et donnent rendez-vous aux salariés mardi 7 avril à 10h pour une assemblée générale.

Paris le 4 avril 2015